

Image not found or type unknown



non restitution créance

Par **demainestunautrejour**, le **01/03/2019** à **05:49**

Bonjour,

En litige avec le notaire de ma belle mère décédée quasi usufruitière d'une somme qu'elle avait reçue lors du décès de mon père, je ne sais plus quoi faire, j'ai tenté une solution à l'amiable, par l'intervention de la chambre des notaires, rien à faire, ils se protègent les uns les autres, le médiateur du notariat, ce sont engagés à nous rendre cette somme mais à ce jour rien !! quel est le délit dans ce cas ?